

LE CCAS DE LA VILLE D'ÉCHIROLLES
RECHERCHE
UN MEDECIN COORDONNATEUR (H/F)
POUR SA MAPAD

Statut : poste ouvert aux titulaires, aux lauréats de concours de la Fonction Publique Territoriale ou contractuels - rémunération statutaire selon grille et expérience

Temps de travail : mi-temps (17h30 par semaine)

Filière : médico-social

Cadre d'emploi : médecin territorial

Catégorie : A

Diplômes exigés : diplôme d'études spécialisées complémentaires de gériatrie, capacité de gérontologie, diplôme universitaire de médecin coordonnateur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ;

Poste à pourvoir : dès que possible

Le C.C.A.S. de la Ville d'Échirolles gère la politique de la Ville en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Les orientations de la politique gérontologique de la Ville se concrétisent par une volonté locale de créer et animer une dynamique territoriale autour de la personne âgée, reconnue par la qualité des réponses proposées à la personne soignée et son entourage.

Missions :

Vous êtes placé-e sous la responsabilité et l'autorité administrative de la directrice d'établissement.

Vous exercez votre activité en toute indépendance sur le plan technique et travaillez avec les infirmières coordinatrices dans le respect du secret partagé et des missions propres à chacun.

Vous contribuez par votre action, à la qualité de la prise en charge gérontologique en favorisant une prescription coordonnée des différents intervenants et adaptée aux besoins des résidents.

Activités :

Homme/Femme de dialogue et d'écoute, vos excellentes qualités relationnelles, votre disponibilité et votre autonomie vous permettront de vous adapter à l'environnement et aux habitudes de vie de la personne soignée et de son entourage.

➤ Élaborer avec le concours de l'équipe soignante le projet général de soins, s'intégrant dans le projet d'établissement de la MAPAD,

➤ Coordonner et évaluer la mise en œuvre du projet général de soins.

➤ En cohérence avec le projet de soins, analyser et donner un avis sur les demandes médicales d'admission en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'institution.

➤ Présider la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels au sein de l'établissement.

➤ Observer la personne soignée et mesurer les principaux paramètres vitaux liés à sa santé.

➤ Évaluer et valider l'état de dépendance des résidents et leurs besoins en soins

➤ Contribuer à la mise en œuvre d'une politique de formation de participer aux actions d'information des professionnels de santé.

➤ Accueillir, informer et accompagner la personne soignée et son entourage,

➤ Participer à l'élaboration du projet de soins, d'outils communs, de rapports annuels...

Compétences :

- Disponibilité, souplesse d'organisation et adaptabilité (situations et interlocuteurs variés).
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Bonne communication orale et écrite.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles, Sens de l'écoute.
- Gestion des priorités.
- Capacité à travailler sous pression.
- Savoir gérer les situations conflictuelles.
- Goût pour le travail en équipe.
- Sens de l'organisation pour réunir les conditions d'un travail partenarial.
- Capacité à rendre compte.
- Connaître l'organisation, le fonctionnement et les systèmes décisionnels d'une collectivité territoriale, d'un CCAS et des établissements et services gérontologiques.
- Sens du service public.
- Discrétion et sens de la réserve.

Date limite d'envoi des candidatures : 30 Novembre 2018

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur Le Président du CCAS – Monsieur Le Maire,
Service DRH / Pôle Développement et Recrutement – Hôtel de Ville, 1 place des Cinq Fontaines,
BP 248–38433 ÉCHIROLLES Cedex.

Ou par mail : recrutement-ccas@ville-echirolles.fr